

Travail le 1er mai : face au risque d'obstruction, les boulangers appellent les députés à prendre leurs responsabilités et à siéger en séance demain !

À la veille de l'examen à l'Assemblée nationale de la proposition de loi visant à autoriser le travail volontaire le 1er mai dans les commerces de proximité, la Fédération des Entrepreneurs de Boulangerie (FEB) alerte sur un risque clair : celui d'une **faible mobilisation des élus en séance** et d'une **obstruction manifeste menée par une partie des forces politiques**, au détriment du bon sens et de la réalité du terrain.

74 % des Français sont favorables à l'ouverture le 1^{er} mai. Que faut-il de plus ?!

Selon un sondage OpinionWay pour la CPME, près de trois Français sur quatre soutiennent la possibilité, pour des salariés volontaires, de travailler le 1er mai. Les Français ont parlé. Ignorer cette réalité relève du pur déni.

Travailler le 1er mai pour les boulangeries ? Une évidence.

- Les boulangers ont toujours travaillé le 1er mai : c'est une réalité historique de la profession.
- Les clients sont chaque année au rendez-vous ce jour-là.
- Les salariés sont exclusivement volontaires.
- La rémunération est doublée.

Rien ne justifie de bloquer un texte qui permettrait une clarification essentielle pour l'ensemble des boulangeries et leurs salariés, tout en répondant aux attentes des Français.

Assez d'incohérences, assez de blocages idéologiques.

Aujourd'hui, certains voudraient empêcher toute discussion, **non pas pour des raisons concrètes**, mais par **dogmatisme et calcul politique**.

Ce type de posture pénalise directement les boulangers, les salariés volontaires et les consommateurs.

Pendant ce temps, les boulangers continuent d'être menacés de sanctions pour le seul fait de travailler ce jour-là...

Les boulangers doivent pouvoir travailler le 1er mai !

La situation a trop duré pour les boulangers

Il ne s'agit pas d'ouvrir un débat idéologique, mais de corriger une incohérence manifeste.

Il ne s'agit pas d'imposer, mais de permettre.

Demain, les parlementaires auront un choix clair : partir en week-end, céder à l'obstruction et aux postures, ou siéger et agir avec responsabilité.

La FEB appelle chaque député favorable à la valeur travail, à prendre ses responsabilités, à siéger en séance demain et à voter ce texte.

A propos de la FEB :

Depuis plus de 80 ans, la Fédération des Entrepreneurs de Boulangerie (FEB) fédère les acteurs engagés de la filière BVP (Boulangerie, Viennoiserie, Pâtisserie), animés par une même passion pour leur métier, leur goût d'entreprendre et leur capacité à innover. Elle regroupe la majorité des producteurs de Boulangerie- Viennoiserie – Pâtisserie (BVP) ainsi que de nombreux réseaux de magasins (franchisés, intégrés ou indépendants). En 2025, ses adhérents représentent plus de 53 800 salariés, près de 180 ateliers de production, plus de 2000 points de vente et près de 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 3 milliards à l'export. Reconnue par les pouvoirs publics, la FEB défend les intérêts du secteur et accompagne les entreprises dans leurs enjeux sociaux, environnementaux, économiques et d'attractivité.